

TAUX DE L'USURE

Nature et conditions du concours

01/04/2024 - 30/06/2024

PRÊTS AUX PARTICULIERS

IMMOBILIER

Prêts à taux fixe	
- prêts d'une durée inférieure à 10 ans	4,56
- prêts d'une durée supérieure ou = à 10 ans et inférieure à 20 ans	6,13
- prêts d'une durée = ou supérieure à 20 ans	6,39
Prêts à taux variable	5,85
Prêts relais	6,76

CONSOMMATION

Prêts inférieurs ou = à XPF 358.000	22,32
Prêts supérieurs à XPF 358.000 et inférieurs ou = à XPF 716.000	13,60
Prêts supérieurs à XPF 716.000	7,75

PRÊTS AUX PERSONNES MORALES

n'ayant pas d'activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale

Prêts d'une durée initiale supérieure à 2 ans + Taux Variable	7,96
Prêts d'une durée initiale supérieure à 2 ans et inférieure à 10 ans, à taux fixe	6,95
Prêts d'une durée initiale comprise entre 10 ans et moins de 20 ans, à taux fixe	7,08
Prêts d'une durée initiale de 20 ans et plus, à taux fixe	7,09
Découvert en compte	18,68
Autres prêts d'une durée inférieure ou égale à 2 ans	6,91

Prêts aux personnes physiques agissant pour leurs besoins professionnels et aux personnes morales ayant une activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale

Découvert en compte (mise à jour trimestrielle)	18,68
---	-------